ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MAYENNE

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Madré - Tome II

Madré, c^{on} de *Couptrain* (7 kil.); arrond. de *Mayenne* (33 kil. N.-E.); à 63 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia de Materiaco, IX^e s. (Act. Pont. Cenom., p. 65). — Ecclesia de Maydreio, 1261 (Lib. alb., t. II, p. 85). — Parrochianus de Maidreyo, s. d. (Obit. de la Couture). — Maidré, 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — Ecclesia de Mardreio, XIV^e s. (Pouillé). — Rector de Maidreio ..., locus de Maidré, 1455 (Lib. fund., t. I, fol. 114). — Ecclesia de Medreio, XV^e s. (Pouillé). — Saint-Maurice de Madré, 1564 (Ins. eccl.). — Maidré, 1577 (Certif. de cathol.). Les textes du cartulaire de Savigny cités dans le Dict. topog. s'appliquent à Medréac (Ille-et-Vilaine).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens ». D.-P. Œ.

Territoire cerné au N. par la Mayenne, à l'E. par l'Aisne, à l'O, par l'Anglenne. Entre ces confluents le bourg occupe une légère éminence (180 m.); « assez beau, écrit Davelu, sur une hauteur, moitié dans le Maine, moitié en Normandie ». On y signale au XVIII^e s. la maison seigneuriale des Vaux. Il est relié par des chemins de diverse importance avec Couptrain (7 kil. E.); les Chapelles (6 kil. S.-E.); Javron (8 kil. S.-E.); Chevaigné (5 kil. S.); Saint-Julien-du-Terroux (3 kil. O.); Méhoudin (3 kil. N.); Neuilly-le-Vendin (6.500 m.).

Superficie, cadastrée en 1813 par M. Faverie, 1.755 hect. — « Les deux tiers sont en terre à seigle, avoine, sarrasin, un tiers en landes et bruyères ; 10 métairies, 25 bordages » (Miroménil, 1696).

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 33, de 1683 à 1693. — 211 feux en 1696 ; — 670 hab. en 1726 et 550 hab. dans Madré-Normand ; — de 1.100 à 1.200 communiants en 1778 ; — 1.256 hab. en 1803 ; — 1.265 hab. en 1821 ; — après l'annexion de la partie normande : 1.395 hab. en 1831 ; — 1.734 hab. en 1841 ; — 1.753 hab. en 1851 ; — 1.685 hab. en 1861 ; — 1.522 hab. en 1871 ; — 1.306 hab. en 1881 ; — 1.059 hab. en 1891 ; — 1.012 hab. en 1898, dont 264 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 54 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 57 fermes en 1843. En dépendent : la Loirie, 21 hab. ; la Gasnerie, 64 hab. ; Mont-Morin, 18 hab. ; le Bois-Fief, 18 hab. ; la Tonazière, 37 hab. ; le Perray, 22 hab. ; Montdemer, 38 hab. ; la Motte, 17 hab. ; la Vannerie, 34 hab. ; le Bas-Plessis, 19 hab. ; Montpertuis, 24 hab. ; la chapelle Saint-Aubert.

Bureau de poste de Neuilly-le-Vendin ; *perception* de Javron.

Assemblée

Assemblée à la chapelle de Saint-Aubert le dimanche le plus proche du 18 juin.

Marché

Marché, le vendredi, indiqué par Jaillot, supprimé pendant la Révolution ainsi que les halles qui étaient dans le bourg. Poste de gabelle en 1741.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement du diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de Javron et, en 1678, du doyenné de Lassay; — ressortissant au civil du Maine et pour la cinquième partie de son territoire, y compris une partie du bourg, l'église et le presbytère, de la Normandie, quoique entièrement séparée de cette province; — de l'élection du Mans et de Domfront, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Lassay; — des districts de Villaines-la-Juhel et de Domfront, des cantons de Couptrain et de la Ferté-Macé en 1790; — restée divisée administrativement entre la Mayenne et l'Orne malgré les décrets des 18 et 20 janvier 1790, décidant que les communes mixtes appartiendraient au département où était le clocher; — de la Mission de Javron en 1797; annexée pour le spirituel, 1801, au diocèse de Séez; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de N.-D. de Mayenne et du doyenné de Couptrain. Cette dualité administrative exista jusqu'à la loi du 21 juillet 1824, qui réunit à la Mayenne la section normande comprenant 113 hectares et 347 habitants, en échange d'une partie à peu près équivalente de Saint-Denis-de-Villenette qui passa à l'Orne.

Église dédiée à saint Maurice, sans souvenir du patronage de la sainte Vierge dont parle Cauvin. C'est un long vaisseau, avec traces extérieures de petit appareil, flanqué au midi du chœur d'une grande chapelle et au nord d'une chapelle symétrique moins grande, dédiée à saint Pierre. Une tour bâtie en 1670 et reconstruite en 1848 au midi de la nef, après un incendie causé par la foudre dans la nuit du 29 au 30 janvier 1836, a été réédifiée au bas de la nef en 1880 mais est restée inachevée. Une cloche, nommée par Jacques de Royers et Anne de Foulongne, y avait été montée le 19 septembre 1680, en même temps que l'horloge. Le maître autel, le tombeau de l'autel Saint-Pierre et les stalles, datées de 1712, sont l'œuvre des Leroux, sculpteurs originaires de la paroisse. Le tabernacle et la garniture de chandeliers sont remarquables ; à la sacristie, une vieille guipure assez belle.

Fondations anciennes. — La chapelle du Ray, une messe par semaine, due à Urbain des Chapelles, curé († 1623), à la présentation de sa famille. Parmi les titulaires : Thomas-Jean-Baptiste Émery, vicaire de Saint-Nicolas du Mans, 1757 ; Jean-François-Nicolas Vienne, du diocèse de Séez, 1779-1789. — La prestimonie Cochereau ou des Vanniers, fondée en 1652 par Jean Le Gay-Cochereau et Marie Le Vannier ; quatre messes par semaine pour deux prêtres et après décès de l'un, à la nomination du survivant. — La prestimonie Vauloup, fondée en 1641 par François Vauloup, prêtre.

La confrérie du rosaire avait son autel en 1641.

Cure à la présentation alternative du chapitre du Mans et du seigneur temporel. Le vicariat a été décrété en 1818.

Curés: Jean de Souvré avait acquis une rente de 100 sols avant 1455. — Michel Papeillon fait un accord avec Louis Bruneau, fils du vendeur de cette rente, 12 juillet 1455. — Guillaume Dudoet, 1473. — Antoine de Vaugirault résigne et meurt, 1565. — François Rocul, septembre 1565, maintenu contre Antoine Richard, du diocèse de Tours, se démet, 1576. — Urbain des Chapelles, résignataire du précédent, 10 mai 1576, a pour compétiteurs: Claude Maubert, 1577, Antoine Le Doyen, bachelier en décret, 1578, René Dalibon, 1583, et Pierre Beucher, 1584; il est doyen de Javron, 1603, † 1623. — Samson Gaultier démissionne, 1651. — Jean des Royers, seigneur de Juvigny et de Madré, 2 janvier 1652, maintenu contre René des Chapelles, bachelier en théologie, doyen de la cathédrale du Mans, résigne, 1677. — Guillaume de la Chèze, curé de Vimarcé, août 1677, maintenu,

1680, contre Jacques Lefebvre d'Argencé, de Mayenne ; la cure était desservie pendant le litige par Louis du Mesnil-Bérard; il démissionne, 1684. — Pierre *Dubois*, curé de Nuillé, juin 1684, permute et meurt, 1685. — André-Robert Estard de Bascardon, du diocèse de Coutances, licencié en droit, chapelain de Sainte-Anne-du-Breil, en la paroisse du Geneteil, diocèse d'Angers, février 1685, maintenu contre Pierre Musserotte, bachelier en théologie, doyen de Javron, 1686, † 1703, âgé de quarante-cinq ans. — Maurice Rozières, confrère de Saint-Michel-du-Cloître, au Mans, présenté par le chapitre, 13 août 1703, obligé de céder au candidat du seigneur de Madré, 1704. — François *Boirel,* curé de Septforges, présenté par le seigneur, 2 février 1704, entré en possession par arrêt du parlement de Rouen du 20 mars suivant, maintenu contre Jacques de Bastard de la Parogère pourvu par provision du roi ; inhumé le 23 janvier 1734 ; à l'âge de soixante-sept ans. — François Gaultier, demeurant à Beaumont-le-Vicomte, 2 mars 1734, maintenu contre François Dauverné, curé de Lucé, † 1749. — Michel Louvel, de Thubœuf, chapelain du château de Tenier en Septforges, 23 mars 1749. † 1765. — Louis-Jacques *Laumônier*, demeurant à Coulans, 23 octobre 1765, « a de l'esprit, est appliqué à ses devoirs, gouverne bien sa paroisse, a une bonne tête » (note de l'évêché), † le 28 juillet 1788, âgé de cinquantetrois ans. Il avait obtenu en mai 1770 de l'intendant des remèdes et les secours d'un médecin pour sa paroisse atteinte d'épidémie. Le doyen constate en 1778 que la paroisse est difficile à conduire. M^{gr} de Gonssans confirme le 6 octobre 1779. — René-Jean de *Millet*, curé de Torchamp, installé le 26 août 1788, refusa tout serment et dut quitter sa paroisse peu après le 16 juin 1791, date de son dernier acte signé. A Jersey, où il fut déporté, 1792, le curé de Madré apprit l'année suivante que son frère avait été assassiné en haine de lui à la Chapelle-Moche, sa paroisse natale; il reprit ses fonctions à la paix et fut nommé, 1803, doyen de Couptrain. Les deux vicaires, François Lemercier et Jean-Baptiste *Chauvière*, suivirent l'exemple de leur curé et quittèrent, avec lui, Madré. Le premier, revenu de l'exil après le 9 thermidor, desservit les confins de la Mayenne et de l'Orne et principalement Soucé, où il resta curé, 1803. Le second resta caché dans le pays, exerça avec dévouement le ministère dans le Passais-Normand et fut adjoint à la Mission de Domfront en 1778. A la paix, il rentra à Madré comme vicaire, en fut nommé curé, 1803, et mourut, 1826. L'intrus, Jacques-Julien Leblanc, originaire de Madré, signe son premier acte le 29 juin 1791 et son dernier le 9 décembre 1792. Il reprit l'exercice du culte en 1795, mais à partir de cette époque jusqu'en 1800, la paroisse fut surtout desservie par Jacques Reboursière, intrus d'Orgères. — Théodore Guillais, 1826, † 1869. — Ferdinand Cendrier, 1869, † 1874. — Charles Derouet, 1874-1888. – Joseph *Quiercelin*, 1888.

Le *presbytère,* séparé de l'église par la place, était au XVII^e s., dit M. Sauvage, au village de Fromenteau. Davelu le dit « beau, bien situé, avec de beaux jardins ».

Cimetière contigu à l'église en l'an XII, transféré.

Écoles

Écoles. — Jean-Baptiste Dutertre, 1765, 1768, Nicolas Garnier, 1778, Thomas Ferron, prêtre, qui refusa le serment constitutionnel en 1791, étaient maîtres d'école. Davelu constate aussi, 1780, qu'il y a « vicaire et maître d'école ». Elle est aujourd'hui laïque pour les garçons. Celle des filles était tenue, dès avant 1830, par des sœurs de charité auxquelles M. Ferron, curé de Deux-Évailles, lègue une rente. La maison et les jardins donnés par M. Chauvière, curé, pour les sœurs, sont depuis 1896 occupés par des institutrices laïques.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de paroisse appartient, au moins dès le XIII^e s., aux seigneurs du Boulay en Bretignolles. C'est à ce titre que Jean du Boulay transige en 1261 avec le chapitre du Mans et qu'on voit dans la suite présenter à la cure : le seigneur du Boulay, 1564 ; Catherine de Chauvigné, douairière du Boulay, 1583 ;

Jacques de Royers, grand bailli d'Alençon, commandant de la noblesse de Basse-Normandie, seigneur du Boulay et de Septforges, etc.

Notes historiques

Notes historiques. – La paroisse était constituée assez anciennement pour que le rédacteur des Actes des évêques du Mans osât se permettre au IX^e s. d'en attribuer la fondation à saint Pavace. — Les localités de noms anciens sont : Chevaigné, Livet, Montmorin, Montdemer, Montpertuis, le Radray, le Buais, le Plessis, Fromenteau, Touchereau, Saint-Aubert. — Guérin de Méhoudin, chevalier, céda au chapitre du Mans le patronage de l'église, mais Jean du Boulay réclama, se disant lui-même en possession de disposer du bénéfice et finit par conclure un accord en vertu duquel les chanoines et lui présenteraient alternativement à la cure, et qui fut signé le samedi après la Saint-Maurice (fête patronale), 24 septembre 1261. — L'abbaye de Saint-Vincent percevait le 1/9 des dîmes. — Jean Leblanc meurt le 6 septembre 1738, âgé de cent huit ans, et Marie Cocul, veuve Triquet, à cent ans révolus, le 5 janvier 1864. — Une bande de Chouans ayant pour chef Commarque, un des lieutenants de Frotté, couche à Madré le 25 janvier 1800.

Maires

Maires: Samson Fouré, 1791, an III. — Pierre Guenoux, 1798. — Jean-Baptiste Boissière, 1800. — Legros, 2^e complémentaire an VIII. — Ambroise Raison, 1801, 1803. — Ferouelle, 1813. — François Leblanc, 1816. — René Ferouelle, 1821, 1840. — Théophile-André Mariel, 1840-1860. — Legros, 1860-1876. — Gautier, 1877-1896. — Maubert, 1896. — Gautier, 1900. — Maires pour la partie normande: Charles Moussay, 1800-1810. — Jean Taupin, 1810-1824.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1680. — Quelques liasses de tit. à la fab. — H. Sauvage, *Notice sur Madré,* mss. — Arch. de la M., B. 1.692, 1.980. — Arch. nat., Q/3. 78; R/5. 382. — Bib. du Mans, obit. de la Couture, f. 56, et de Beaulieu. — Notes mss. de M. Quiercelin, curé.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *la Motte de Madré, Saint-Aubert,* etc.